

Huile minérale.

Lubrifiant pour moteurs 4 temps des matériels de motoculture.

Particulièrement préconisé pour les moteurs 4 temps d'engins de loisirs refroidis par air.

Ce lubrifiant est doté de très bonnes propriétés dispersives et détergentes, à chaud comme à froid, lui permettant d'assurer une protection remarquable des moteurs.

Son additivation lui confère de très bonnes propriétés antioxydantes, anticorrosive et anti-usure.

PERFORMANCES

Normes :

API SG/CD

ORGANISMES et CONSTRUCTEURS - Domaine d'application -

API SG : Pour les moteurs essence des voitures de tourisme et de certains camions depuis 1989. Les huiles SG peuvent remplacer les huiles SF, SG, CC, SE ou SE/CC. Les huiles SG ont de meilleures performances que les huiles SF sur le plan de la résistance à la formation de dépôts, de la protection contre l'usure et de la résistance contre la corrosion.

API CD : Pour les moteurs diesel fortement sollicités, à haut régime et soumis à des pressions effectives moyennes élevées, produites par turbo compression. Les huiles CD sont très détergentes et dispersives et protègent suffisamment les moteurs contre l'usure et la corrosion.

Caractéristiques	Méthodes	Unités	Valeurs
Masse volumique à 15°C	NF T 60-101	kg/m ³	888
Viscosité cinématique à 40°C	NF T 60-100	mm ² /s	86.0
Viscosité cinématique à 100°C	NF T 60-100	mm ² /s	10.4
Indice de viscosité	NF T 60-136	-	103
Point d'éclair VO	NF T 60-118	°C	234

Les caractéristiques sont données à titre indicatif et correspondent à nos standards de fabrication actuels. IGOL se réserve le droit de les modifier pour faire bénéficier sa clientèle de l'évolution de la technique. Avant d'employer ce produit, il convient de consulter les instructions d'utilisation et les impacts sur l'environnement figurant dans les fiches techniques et de sécurité. Les renseignements donnés ci-dessus sont basés sur l'état actuel des connaissances relatives au produit concerné. L'utilisateur du produit doit prendre toutes les précautions utiles relatives à son utilisation. En aucun cas IGOL ne pourra être tenu responsable de dommages résultant d'une mauvaise utilisation de celui-ci.

Ref. documentaire : I-28-1503

Date d'édition : 27/02/2017